

LA
SEMAINE RELIGIEUSE
 DE MONTRÉAL

SOMMAIRE

I Au prône. Offices de l'Eglise. Titulaires d'églises paroissiales. — II Prières des Quarante-Heures. — III Correspondance romaine. — IV La réforme du bréviaire (*suite*). — V Un fléau intellectuel et moral à combattre. — VI Un petit paysan devenu pape.

AU PRONE

Le dimanche, 12 mai

On annonce :

Les Rogations;

L'Ascension ;

La neuvaine de la Pentecôte, vendredi, le 17 (1);

Dans le diocèse de Joliette, la collecte de l'Ascension pour les Ruthènes.

OFFICES DE L'EGLISE

Le dimanche, 12 mai

Messe du V dim., **semi-double**; mém. des saints Nérée et Comp., 3e or. **Concede nos**; préf. pascale. — Vêpres, du dim; mém. des saints Nérée et comp. et de la Croix.

Les lundi, mardi et mercredi, 13, 14 et 15 mai

Procession au chant des litanies des saints (chaque invocation répétée), suivie des versets, répons et oraisons. Messe fériale (à la suite du 5e dimanche); préf. pascale.

(1) En faisant cette neuvaine *publiquement*, chaque fidèle peut gagner : 1o 7 ans et 7 quarantaines d'indulgences à chaque exercice (300 jours en la faisant *privément*); 2o une indulgence plénière, en se confessant, communiant et priant aux intentions du pape, dans le cours de la neuvaine (publique ou privée), ou l'un des huit jours suivants (du 17 mai au 2 juin). Contrairement aux autres neuvaines, il faut à celle-ci *prier pour le pape chaque jour de la neuvaine* pour gagner l'indulgence partielle, aussi bien que pour gagner la plénière.

Le jeudi, 16 mai

Fête de l'Ascension, **double de 1e cl. avec oct.** privil. contre tout autre off.; (on éteint le cierge pascal, après le chant de l'évangile et on l'enlève avec son chandelier après la messe); **Credo**; préf. de l'Ascension. — Aux Iles vêpres, mém. de saint Pascal Baylon.

TITULAIRES D'EGLISES PAROISSIALES**Le dimanche, 19 mai**

Diocèse de Montréal.—Du 17 mai, saint Pascal Baylon (Côte-des-Neiges); du 22, sainte Julie; du 24, N.-D.-Auxiliatrice (Saint-Jean).

Diocèse d'Ottawa.—Du 19 mai, saint Célestin (Pakenham), du 24, N.-D.-de-Bon-Secours (Monte Bello).

Diocèse de Saint-Hyacinthe.—Du 19 mai, sainte Pudentienne (Roxton Pond); du 24, N.-D.-de-Bon-Secours (Richelieu).

Diocèse de Sherbrooke. — Du 18 mai, saint Venant (Hereford); du 20, saint Bernardin (Waterloo); du 24, N.-D.-de-Bon-Secours (North Stukely).

Diocèse de Joliette.—Du 22 mai, saint Emile.

J. S.

PRIERES DES QUARANTE-HEURES

Lundi,	6 mai.	—L'Acadie.
Mercredi,	8	—Collège de l'Assomption.
Vendredi,	10	—Sainte-Agnès.
Dimanche,	12	—Collège de Montréal.

CORRESPONDANCE ROMAINE

Rome, le 13 avril 1912.

L'*Institut biblique*, solennellement inauguré le 27 février de cette année, complète l'ensemble des mesures prises par Pie X pour restaurer le culte et le goût des études d'Ecriture Sainte dans la Sainte Eglise. A Léon XIII revient la gloire d'avoir indiqué la voie et posé les jalons, mais

c'est bien au pape actuel que l'on doit d'avoir écarté les obstacles, surmonté les difficultés, et constitué un ensemble concret, dont toutes les parties concourent à la connaissance approfondie du verbe divin. Une science ne peut pas se développer dans ce que j'appellerai l'individualisme ; il faut qu'une organisation groupe les bonnes volontés, stimule les indécis, et fournisse à celui qui veut creuser une question la méthode et les instruments de travail. Outre la *Commission biblique* qui est le régulateur suprême de toutes les questions se rapportant à l'Écriture Sainte, le pape Pie X fait procéder à la révision de la Vulgate, il a institué des cours d'Écriture Sainte, établi des examens récompensés par les grades académiques jusqu'au doctorat inclusivement, et créé sous le nom d'*Institut biblique* comme une grande université d'enseignement de l'Écriture Sainte.

— Des fonds considérables, évalués à plus de cinq millions, étaient nécessaires pour loger l'*Institut biblique*, lui procurer les éléments de travail dont le premier est une bibliothèque, de vastes salles pour les cours des élèves, d'autres pour les collections se rapportant à l'Écriture Sainte, et enfin ce que l'on appelle l'*aula magna*, vaste pièce pour les réunions académiques et les conférences. Dieu s'est chargé de faire trouver les fonds sans que le Saint-Siège eut rien à dépenser. Une famille française, qui a tenu à garder le voile de l'anonyme, a mis à la disposition du Souverain-Pontife les cinq millions nécessaires. Elle n'a apposé à ce don vraiment royal qu'une condition, c'est que Dieu seul connaîtrait les noms des donateurs, et qu'au centre de l'*aula magna* une statue du Sacré-Coeur trônerait à la place d'honneur. Le don est venu de la France, et la seule chose qui le rappelle est le cartouche en bronze de la maison de France, entouré de branches de chêne, et

placé au socle de la statue du Sacré-Coeur. Le mystère dont s'entourait le donateur a piqué la curiosité publique, mais le secret a été bien gardé. Les hypothèses les plus fantaisistes se sont fait jour, elles se sont détruites les unes par les autres, et on s'est retrouvé en présence de ce mystérieux donateur que les uns ont voulu un prince de la maison de France, d'autres un ordre religieux consacrant cette somme à glorifier Dieu, d'autres enfin un homme excessivement riche désireux de faire modestement pour l'Eglise ce qu'un Carnegie fait avec ostentation pour une université américaine.

— L'*Institut* est confié aux Jésuites, qui y sont au nombre d'une vingtaine et se partagent les cours, leçons et conférences. Ils appartiennent à toutes les nationalités et parlent les principales langues de l'Europe. La Bibliothèque, qui est en voie de formation et compte cependant déjà 20,000 volumes, pourra en renfermer 200,000, plus 350 revues réunies dans une salle de consultation, et les fonds sont prévus pour son accroissement rationnel. Les travailleurs peuvent venir en nombre, car de tous les côtés on voit des tables prêtes à les recevoir munies de tout ce qu'il faut pour écrire. Elles sont même pourvues d'une forme d'encrier très originale. Quand on en a besoin, on appuie sur un bouton, une plaque nikelée disparaît et l'encrier monte à sa place se présentant dans la position normale. Quand on a terminé, on appuie sur un autre bouton, l'encrier s'enfonce dans la table et la plaque de nickel reparait. C'est un détail, mais très important pour que l'encre ne soit jamais salie par les poussières et reste toujours limpide ne s'évaporant que le moins possible. Du reste ce qu'il y a de particulier dans cet *Institut biblique* c'est le fini des détails qui ont tous été l'objet d'études spéciales pour leur faire répondre adéquatement à leur fin. Tous les bois de la bibliothèque sont — pardon

de cette figure — en fer, et tout est organisé pour que les livres se trouvent toujours placés verticalement sans s'incliner à droite ou à gauche, ce qui est la ruine des reliures. De plus des crémaillères mobiles permettent de mettre chaque livre à sa hauteur convenable, et des catalogues par fiches, établis suivant la précision scientifique et les dernières méthodes, aident à se rendre compte immédiatement des richesses qui sont déjà accumulées dans la bibliothèque.

— Ayant assisté à plusieurs des cours ou conférences que l'on donne le jeudi, j'ai remarqué que ces conférences sont d'abord très suivies. Bien que les thèmes soient arides, l'éloquence des conférenciers et la magie des projections suffisent à rendre intéressants des sujets qui, comme *la stèle de Mèsa*, ou *la Palestine avant les Hébreux*, semblent l'être fort peu. Et il n'y a pas que des ecclésiastiques qui vont au palais de *la Pilota*, siège du nouvel *Institut*, des laïques, soit catholiques, soit frères séparés, sont aussi assez nombreux pour suivre les cours des doctes professeurs.

Maintenant grâce à cet ensemble de mesures, les protestants pourront peut-être dire que tel ou tel prêtre ne connaît pas l'Écriture Sainte; ils ne pourront plus dire que l'Église n'offre pas à tous, prêtres et fidèles, les moyens de se perfectionner dans cette étude, et d'arriver à la connaissance que Dieu veut nous départir ici-bas de sa parole écrite. Il ne faut pas croire en effet que, par le fait que Dieu ait parlé aux hommes, ceux-ci doivent sur la terre comprendre parfaitement cette parole. Dieu est le verbe du temps et de l'éternité, et bien des choses scripturaires, fermées à notre intelligence bornée ici-bas, seront l'objet de nos profonds et joyeux étonnements dans les délices de la patrie.

— A côté de la bibliothèque il y a un *Musée biblique* dont la création est due au R. P. Fonck, directeur de l'*Institut*. Il se trouve dans une salle du Palais qui avait été ornée de peintures du Poussin, et dont on a complété la décoration en l'harmonisant avec ces fresques. Ce *Musée* est fait pour aider à mieux comprendre la Bible en mettant sous les yeux du chercheur, autant qu'il sera possible, l'objet lui-même dont parle le texte sacré. La flore et la faune bibliques sont au complet, et il est intéressant d'y voir à côté de morceaux de cèdres du Liban l'humble hyssope qui pousse dans les murailles. Les pierres précieuses qui forment le rational du grand-prêtre, et sont, d'après saint Jean, les fondements de la Jérusalem céleste sont représentés par des échantillons. La collection des animaux n'est pas complète, et on comprend facilement qu'il faudrait des salles trop considérables, si on voulait y placer les dromadaires de Madian et d'Epha ou la baleine petite-fille de celle qui rejeta Jonas sur le sable. On y trouve des momies égyptiennes avec leurs bandelettes, des sarcophages aux vives couleurs initiant à diverses scènes de la vie des Egyptiens, comme aussi 120 cylindres babyloniens qui font connaître les caractères cunéiformes et montrent comment, à cette époque et dans ces pays, se faisaient les bibliothèques. Mais ce *Musée* est encore à l'état d'embryon. Il constitue plutôt l'amorce des collections que l'on commence et que des dons particuliers augmenteront ensuite.

* * *

— Des nouvelles inquiétantes sont imprimées presque quotidiennement dans des journaux anticatholiques sur la santé du Souverain-Pontife. A les lire, alors qu'on sait à n'en pouvoir douter, rien qu'en parcourant le récit des audiences qu'accorde

journallement le Souverain-Pontife, que la santé du chef suprême de l'Eglise est parfaitement rétablie, on se demande quel but poursuivent ces faiseurs de cadavres? Ils en atteignent un certainement; celui de jeter le trouble dans les consciences catholiques? Mais ils en ont sûrement un autre qui n'est point malaisé à deviner. Ces nouvelles cachent mal le désir de voir la belle figure de Pie X disparaître pour faire place à un Souverain-Pontife qui, dans leur idée, devra faire une sorte de réaction contre le pontificat précédent. Qu'il y ait eu des pontificats dits de réaction, c'est un fait trop connu pour qu'il soit nécessaire de mettre des noms sur les visages, mais en ce moment il est certain que, quel que soit le Pontife qui succédera à Pie X, son premier soin sera de terminer et de mettre au point les grandes réformes ecclésiastiques que ce Pontife n'aurait pas eu le temps d'achever. Puis, en considérant la composition actuelle du Sacré-Collège, il est aussi certain qu'aucun cardinal ne voudrait tenter une seconde expérience du libéralisme politique ou du libéralisme religieux. Les ^{Evêques} Evêques Cardinaux savent trop bien par expérience les maux que l'un et l'autre ont causé à l'Eglise; ils voient l'abîme creusé et la difficulté qu'ils ont, sous la conduite du Souverain-Pontife, à le combler. L'encyclique *Pascendi* sera le code du nouveau pape qui, comme son prédécesseur, n'aura rien de plus à cœur que de débarrasser l'Eglise, s'il le peut, des modernistes et des modernes. Que les ennemis de l'Eglise puissent avoir des doutes sur ce point, c'est possible, c'est même très probable; mais que leurs désirs soient à même de devenir des réalités, c'est impossible.

DON ALESSANDRO.

UN PETIT PAYSAN DEvenu PAPE

NICOLAS BREAKSPEARE, petit paysan anglo-saxon, entra, tout jeune, au service des religieux de la grande abbaye de Saint Albans. Timidement, il tenta de se faire accepter comme membre de la communauté, mais l'abbé l'estima trop simple pour en faire partie.

Longtemps après, le même abbé, envoyé à Rome par le roi Henri II, y trouva sur le siège de Pierre ce Nicolas " trop ignorant pour être moine ". Le pape se donna le plaisir de lui rappeler leur dernière rencontre, mais l'abbé s'en tira en homme d'esprit : " Sûrement, dit-il, Dieu lui-même m'a inspiré de ne pas recevoir celui qu'Il réservait à une mission plus auguste. "

A vingt ans, Nicolas, repoussé par l'abbé de Saint Albans, s'en alla acquérir à l'Université de Paris le savoir qui lui manquait. Les routes de l'Europe, au moyen âge, étaient sillonnées par ces pèlerins de la science, jeunes, ardents et sans le sou, à qui les Universités fameuses ouvraient généreusement leurs portes ; nul ne remarqua parmi eux le grand garçon blond aux yeux bleus, qui, de Paris, s'en alla à pied compléter ses études aux écoles d'Arles.

Là, il fit la connaissance des moines de l'abbaye de Saint-Ruf, aux portes d'Avignon. Il n'était plus le paysan ignorant dont n'avaient pas voulu les moines de Saint Albans. Aussi ceux de Saint-Ruf l'accueillirent-ils volontiers, et, en 1137, il devint abbé du monastère.

Mais le gouvernement de l'Anglo-Saxon, ferme et austère, pesa bientôt aux moines provençaux d'humeur plus facile, et deux fois ils se plaignirent de leur supérieur au pape Eugène IV. Celui-ci, chartreux lui-même, avait plus de sympathie pour l'abbé réformateur que pour ses sujets mécontents : " Allez, " leur dit-il, " choisissez un père avec lequel vous puis-

siez vivre en paix, celui-ci ne vous sera plus à charge." En effet, il garda Breakspeare à Rome, le fit cardinal et évêque d'Albano et l'envoya ensuite comme légat en Scandinavie.

Moins de dix ans plus tard, le jour de Noël 1154, Nicolas montait sur le trône pontifical sous le nom d'Adrien IV. Les Pontifes du moyen âge, princes temporels en même temps que souverains spirituels, étaient forcément mêlés au choc des batailles. Le nouveau pape aux prises à l'intérieur avec le moine fanatique Arnold de Brescia, qui voulait établir une république à Rome, était menacé au dehors par Frédéric Barberousse qui rêvait l'asservissement de la péninsule. Adrien tint tête à l'orage; il ne prit jamais l'offensive, mais, pour défendre le patrimoine de Pierre confié à sa garde, il réveilla les énergies dormantes, organisa la résistance et, au milieu de ce branle-bas, regretta plus d'une fois sa cellule de moine au pays de Provence.

A Bénévent, où il s'était réfugié pendant que l'anarchie régnait à Rome, il reçut la visite d'un Anglais, John de Salisbury, jadis secrétaire de saint Thomas Becket. Le pape parla librement de ses peines à son compatriote: " Le trône pontifical est rempli de pointes aigues et le manteau papal est si lourd qu'il écraserait l'homme le plus fort; si Dieu ne m'aidait à porter le fardeau que lui-même m'a imposé, je succomberais sous le poids ".

Quand, en 1159, après un règne de quatre ans passé dans les tempêtes, Adrien IV mourut à Agnani, son compatriote John de Salisbury lui rendit un hommage ému: " Il m'aimait plus que son propre frère", dit-il, "tous les gens de bien le pleurent, mais personne autant que moi". Etant donné la rude franchise de celui qui parle, nous pouvons le croire sur parole quand il loue l'austérité de vie, la piété, l'intégrité et l'esprit de foi de Nicolas Breakspeare, l'unique pape anglais.

Comtesse de COURSON.

LA REFORME DU BREVIAIRE

(Suite des Nos 7, 11, 14, 15, 17 et 18).

IL importe de bien comprendre la portée de la nouvelle constitution *Divino afflatu*. On y trouve une distinction capitale qui peut passer inaperçue dans une lecture rapide. L'attention est plutôt absorbée par les nouvelles rubriques qu'on étudie avec zèle et qu'on a hâte d'appliquer. C'est une erreur. Il est une prescription propre à cette année, et d'autres qui n'obligent qu'en 1913.

1o Changements propres à 1913

La grande réforme du pape est indiquée vers la fin de la bulle, dans le § *Itaque*. Il y abolit l'ordre et l'usage de l'ancien psautier, à partir du 1 janvier 1913, et lui substitue, sous peine de ne plus satisfaire à la récitation de l'office, le *novum Psalterii ordinem... cum suis regulis et rubricis*. Dans le § suivant *Omnibus*, le pape ordonne aux patriarches, archevêques, évêques, abbés, etc., d'introduire à temps dans leurs diocèses, églises, ou monastères, le nouveau psautier et ses rubriques *Psalterium cum regulis et rubricis*. La loi est formelle, elle comprend les églises comme les personnes, le psautier aussi bien que les rubriques qui lui font suite. Par conséquent tous ceux qui sont chargés de faire rédiger un *Ordo*, évêque ou supérieur de communauté, devront exiger que celui de 1913 et des années suivantes soient conformes à cette bulle. Les rédacteurs eux-mêmes devront faire une étude sérieuse des nouvelles rubriques, ainsi que des décisions qui les modifieront ou expliqueront, afin que leur rédaction y soit conforme en tous points.

2o Changements propres à 1912

Changement obligatoire.—Il n'y a qu'un changement qui soit obligatoire dès cette année. Encore n'est-ce pas en vigueur de la bulle, ni du titre XIII des nouvelles rubriques qui n'en parlent pas, mais par une disposition spéciale, l'article III des *Praescriptiones temporariae*. Le 2 novembre, jour de la Commémoration des fidèles défunts, cette année et à l'avenir, on ne récitera plus l'office de l'Oct. de la Toussaint, mais uniquement celui des morts, avec les modifications et additions qu'il vient de recevoir, tel qu'il a été réimprimé à la fin du nouveau psautier. Ainsi les prêtres qui attendent, à l'année prochaine, ou au I dimanche de l'Avent pour se servir du nouveau psautier (ou d'une nouvelle édition du bréviaire), devront cependant réciter cet office, le 2 novembre de cette année.

Changement permis. — Mais il est temps de mettre en évidence cette différence importante (entre 1912 et 1913). On a vu plus haut en quels termes, le pape prescrit sa réforme pour 1913. Il dit : *quod Psalterium quasque regulas et rubricas... praecipimus*. Mais quand il parle de 1912, il ne prescrit pas, il permet, et de plus avec restriction. Ce n'est plus alors que le *novum Psalterii ordinem* qu'il permet, sans mentionner les règles ni les rubriques. On comprend bien qu'il en soit ainsi. Le pape sait parfaitement qu'au moment de la publication de sa constitution, tous les *Ordo* sont rédigés et la plupart seront en grande partie imprimés. Ne pouvant la prescrire pour le 1 janvier 1912, il le fait pour le 1 janvier 1913. Mais d'autre part, prévoyant que la plupart des prêtres aimeront, dans l'intervalle, à bénéficier des avantages temporels et spirituels de cette importante réforme, il daigne faire une concession. Il ne saurait permettre l'observation complète de toutes les rubriques nouvelles. Ce serait du coup supprimer

tous les *Ordo* publiés par les soins des évêques et des supérieurs de communautés et, ou bien obliger à la publication d'un second *Ordo* destiné à remplacer le précédent, ou bien causer des erreurs regrettables dans la disposition des fêtes que bien peu sont capables d'ordonner exactement. Aussi se contentait-il d'un régime provisoire facultatif, en permettant uniquement l'usage du nouveau psautier à l'exclusion des rubriques contenues dans les titres II à XII. C'est ce qu'il exprime à la fin du § *Omnibus* déjà cité : *Interim autem culibet* (c'est-à-dire à chaque prêtre) *et capitulis ipsis. . . novum Psalterii ordinem, statim post ejus editionem, rite usurpare licebit*. C'est clair. Le pape permet l'usage du nouveau psautier à la place de l'ancien dès cette année, mais n'entend pas bouleverser le calendrier diocésain, en exigeant qu'on observe dès lors les nouvelles rubriques. De la sorte, le clergé bénéficiera de la réforme, mais ne sera pas tenu de se rédigier, ni de se procurer un deuxième *Ordo*. Les divers commentateurs des nouvelles rubriques ont mis en évidence cette différence si peu remarquée ⁽¹⁾. En

(1) Le chanoine C. Callewaert qui commente habituellement les décrets de la Congrégation des Rites et du Saint-Office dans les *Collationes Brugenses* (revue mensuelle destinée à publier les conférences du diocèse de Bruges, Belgique, a particulièrement mis ce point en lumière dans son excellent commentaire de la bulle (fascicules de janvier, février et mars). Ses articles sont parus en brochure in-8, sous le titre de *Réforme du Bréviaire*, son esprit, ses prescriptions, laquelle se vend à Montréal.

La *Nouvelle Revue Théologique* publiée par les PP. Jésuites, dans son vol. LXIV 1912 (fascicules de février et suivants) donne un très long commentaire (non encore terminé) de la réforme due au savant liturgiste Dom. Robert Trilhe, Ord. Cist. Le commentaire n'a pas encore touché ce point.

L'Ami du Clergé, qui est si populaire au pays, a aussi donné un bon commentaire des nouvelles rubriques, dans ses Nos 9, 10 et 11, mais uniquement au point de vue de l'avenir; il expose parfaitement comment il faut se servir du nouveau psautier, mais ne commente pas les *Praescriptiones temporariae*. Toutefois sur le frontis-

conséquence, chacun reste tenu de suivre en tout l'*Ordo* de son diocèse ou de sa communauté, quoique rédigé en dehors de cette réforme. L'usage du nouveau psautier et l'application des règles contenues dans le titre II des nouvelles rubriques loin de comporter aussi l'observation des autres rubriques ⁽²⁾, les exclue pour toute l'année (à l'exception du 2 novembre), à moins que l'*Ordo* officiel n'ait été rédigé d'après les principes qu'il faudra suivre en 1913 ⁽³⁾.

(A suivre)

Chambly.

L'abbé JOSEPH SAINT-DENIS.


piece de la couverture du No 11, il expose quatre manières d'agir pour cette année: 1o suivre un *Ordo* refait d'après les nouvelles rubriques, par ordre de l'autorité (non par chacun) ; 2o se servir simplement du psautier nouveau en suivant l'*Ordo*, rédigé suivant les anciennes rubriques, en supprimant les offices votifs de Léon XIII— la 2e édition de l'*Ordo* de Montréal, favorise cette pratique ; 3o suivre l'ancien psautier et l'*Ordo* de 1912, y compris les offices votifs de Léon XIII ; 4o suivre tantôt l'ancien psautier, tantôt le nouveau, selon l'*Ordo* diocésain. La deuxième et la quatrième méthode, en ne mentionnant que le psautier (et non les rubriques nouvelles), acceptent implicitement la distinction du chan. Callewaert (Note 1).

Les autres commentaires, celui du *Canoniste contemporain*, des *Collationes Namurecenses* et d'autres revues moins importantes n'ont encore rien dit sur ce sujet.

⁽²⁾ La *Nouvelle Revue Théologique* dit: "...chacun peut... adopter immédiatement la nouvelle disposition des psaumes, et observer par conséquent le titre I des nouvelles rubriques. On devra néanmoins continuer à réciter l'office suivant le calendrier de l'année 1912". C'est la deuxième manière indiquée par l'*Ami du Clergé*.

⁽³⁾ L'*Ordo divini officii recitandi Missaeque celebrandae tam pro Clero saeculari quam pro iis quibus kalendarium proprium Clero Romano concessum est, pro anno bissextili MCMXII* publié chez Pustet a été rédigé l'année dernière dès la publication de la bulle, mais bien peu d'*Ordo* ont été ainsi faits. Il va sans dire que nous ne pouvons pas suivre cet *Ordo* étranger.

UN FLEAU INTELLECTUEL ET MORAL A COMBATTRE

 U Congrès catholique de Fribourg, en 1888, le grand Windthorst, fondateur et chef du parti du Centre en Allemagne, disait : " Il nous faudrait un septième commandement de l'Eglise :

Mauvaises feuilles ne liras,

Ni brochures, pareillement. "

Ce commandement, sans être formulé d'une manière explicite, existe cependant. Il n'est point permis à un catholique de s'exposer à perdre ni sa foi ni sa vertu. Par conséquent, tout catholique doit rejeter " comme mauvais tous ouvrages, écrits, imprimés, sous quelque titre ou format qu'ils paraissent, dans lesquels on attaque la religion catholique, soit dans ses dogmes, ses preuves, son autorité, sa hiérarchie, son chef, ou ses ministres, soit dans sa morale, sa discipline ou ses pratiques ".

La lecture de pareils ouvrages est une mauvaise lecture, condamnée comme telle par l'Eglise, à cause des multiples ravages qu'elle cause dans les âmes, dans les familles et dans la société.

Les raisons que, parfois, l'on allègue pour s'y livrer ne sont généralement que des prétextes ; il est bon de les réfuter et d'armer d'une réfutation sérieuse nos jeunes gens et nos propagandistes.

La liberté de la presse n'est pas en cause ; si l'Eglise, pour de graves raisons, la tolère dans son exercice normal, jamais elle n'en peut approuver les écarts qui constituent de véritables abus.

Les rotatives n'ont pas à demander le contrôle de l'Eglise ; mais si elles servent à répandre dans le peuple des productions impies et licencieuses qui pervertissent les âmes, l'Eglise, gar-

dienne des âmes, a la mission et le devoir de protester, de flétrir ces produits malsains et d'en écarter ses fidèles.

Ce préjugé dissipé, quels sont les prétextes qu'on invoque pour se livrer aux mauvaises lectures ?

I.—*Je n'y vois rien de mauvais !*

RÉPONSE.—Des yeux mieux ouverts et plus clairvoyants que les vôtres, ceux de votre Mère la Sainte Eglise, toujours inspirée par son divin Fondateur, y voient du mauvais. Seriez-vous plus sage qu'elle ? Supporteriez-vous qu'on vous attaque vous ou quelqu'un des vôtres comme on attaque, dans ces journaux et ces livres, votre Dieu, votre religion et vos prêtres ?

II.—*Je ne cherche que l'art.*

RÉPONSE.—Ah! oui. L'art purifie tout! Le vase d'or dans lequel on boirait un poison le rendrait-il inoffensif ? L'art, croyez-le bien, est trop beau par lui-même pour qu'il cherche dans l'immondice un nouvel éclat.

III.—*Je suis à l'abri du danger.*

RÉPONSE.—Qui êtes-vous donc pour parler ainsi, quand on a vu tomber des hommes comparables par leurs vertus aux cèdres du Liban et aux grands chênes de nos forêts ? — Les mauvaises lectures créent autour d'elles une atmosphère irrespirable pour beaucoup, malsaine et énervante des énergies chrétiennes pour tous.

IV.—*Il faut connaître tout ce qui se passe.*

RÉPONSE.—Encore n'est-il pas nécessaire pour cela de descendre dans les égouts. Que de mensonges, de falsifications de statistiques et de textes sont jetés quotidiennement en pâture aux lecteurs de journaux impies! Les récents événements d'Espagne et de Portugal nous l'ont démontré à suffisance.

V.—*La tolérance moderne.*

RÉPONSE.—Nul ne tolère la dent du serpent et la contagion de la peste ou du choléra. Or, les ennemis de l'âme sont pires que ceux du corps.

Non, non, chrétiens, ne lisez pas les productions malsaines de la librairie et de la presse contemporaines. Une seule lecture mauvaise peut faire à l'âme une blessure mortelle et gâter toute une vie. Rejetons loin de nous et de nos foyers ces livres, ces journaux, ces oeuvres néfastes qui obscurcissent le sens chrétien, corrompent le coeur et éveillent les instincts les plus pervers de la nature déchuée. Ils sont la source des plus grands maux et ils ne peuvent faire aucun bien.

Nous avons tant de bons livres, de chefs-d'oeuvre chrétiens, de journaux parfaitement rédigés. Ce ne sont pas les bons livres qui manquent aux lecteurs, ce sont les lecteurs qui manquent aux bons livres. Instruisons-nous nous-mêmes aux sources pures et appelons-y les autres.

Le bon livre, comme le bon journal, est l'apôtre du bien. A la propagande effrénée de la mauvaise presse, opposons une propagande contraire, active, suivie, infatigable. C'est pour Dieu que nous devons travailler; et la cause du bien, c'est la cause de Dieu.

(D'après le *Liber manualis* du diocèse de Tournai.)

AVIS

La nouvelle édition perforée de l'ORDO est maintenant en vente, au prix de 30 sous.